

NOMENCLATURE DES OBSERVATIONS POUVANT ÊTRE RELEVÉES EN CONTRÔLE SUR PLACE

Codes relatifs aux animaux	
IDENTIFICATION INDIVIDUELLE DES ANIMAUX	
Concordance avec l'inventaire de contrôle	
bi.1	Type racial différent de celui de l'inventaire
bi.2	Sexe différent de celui de l'inventaire
bi.3	Age incohérent avec la date de naissance de l'inventaire
bi.4	Animal physiquement présent, absent de l'inventaire
bi.5	Animal physiquement absent, présent dans l'inventaire
bi.6	Pas de date de 1 ^{er} vêlage pour une femelle constatée comme « vache »
bi.7	Date de 1 ^{er} vêlage pour une femelle constatée comme « génisse »
Marquage des animaux	
Marquage des animaux de plus de 20 jours	
ba.1.1	Animal sans aucune marque auriculaire agréée (ou avec deux marques illisibles)
ba.1.2	Animal avec une seule marque auriculaire agréée (ou avec une des deux marques auriculaires agréées illisible)
ba.1.3	Au moins deux animaux portent le même numéro d'identification sur chacune des quatre marques auriculaires agréées
Gestion des marques	
ba.2.1	Marque de rebouclage non posée par le détenteur plus de 30 jours après la livraison de la boucle
ba.2.2	Marque de rebouclage commandée pour un animal ne présentant aucun défaut d'identification
Conformité des marques	
ba.3	Marque auriculaire modifiée
Cohérence des marques	
ba.4	Incohérence entre les deux marques auriculaires
Marquage des animaux importés	
ba.5	Animal importé d'un pays tiers non ré-identifié par deux marques auriculaires agréées dans les délais
Notification des mouvements des animaux dans les délais (le jour de l'annonce du contrôle)	
ba.6	Absence de notification de mouvement (entrée ou sortie) alors que 7 jours se sont écoulés depuis l'évènement, ou 27 jours pour les naissances
ba.6.1	Notification de mouvement réalisée au-delà des 7 jours après l'évènement

Codes relatifs à l'éligibilité	
eb.1	Défaut de localisation pour des animaux éligibles aux aides bovines

Codes relatifs au registre	
TENUE DU REGISTRE	
Existence et validité du registre	
br.1.1	Registre inexistant ou non présenté ou non tenu sur les 12 derniers mois
br.1.2	Registre ne comportant pas toutes les rubriques obligatoires
Délais de notification	
br.2	Dépassement du délai de notification de mouvement réglementaire pour tout mouvement réalisé entre le 1 ^{er} janvier de l'année en cours et le jour du contrôle
Concordance avec les animaux (si anomalie bi constatée)	
br.3.1	Type racial incohérent entre le registre et l'animal
br.3.2	Sexe incohérent entre le registre et l'animal
br.3.3	Date de naissance incohérente entre le registre et l'animal
Concordance avec la base de données nationale d'identification	
br.4.1	Date de vente incohérente entre le registre et la BDNI
br.4.2	Motif de sortie incohérent entre le registre et la BDNI

Codes relatifs aux passeports	
TENUE DES PASSEPORTS	
Cohérence passeport/animal (présence-absence)	
bp.1.1	Passeport présent mais animal physiquement absent
bp.1.2	Passeport absent mais animal physiquement présent
Données du passeport	
Renseignements par l'éleveur	
bp.2	Absence de l'ASDA ou de la mention de la date d'introduction notée sur le passeport
Contenu	
bp.3.1	N° IPG illisible
bp.3.2	Autre information illisible
bp.3.3	Passeport manifestement modifié
Incohérence entre les données du passeport et l'animal sans demande de réédition	
bp.4.1	Type racial
bp.4.2	Sexe
bp.4.3	Date de naissance